



Collectif pour l'Éducation, la Culture et les Loisirs



Rapport moral

Année 2023

Lundi 25 mars 2024

1. Rétrospectives 2023

- **Gouvernance collégiale.** En 2023, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour modifier les statuts associatifs. Le conseil d'administration a testé et approuvé ce nouveau fonctionnement collégial et cela fonctionne : missions de chacun plus claires et cadrées, communication plus efficace et moins diluée, contacts facilités avec la direction.
- **Décalage des inscriptions.** Depuis avril 2023, le décalage des inscriptions a été mis en place. Ce nouveau fonctionnement a été décidé pour mettre en avant les collectivités qui participent financièrement au fonctionnement du centre de loisirs à hauteur de leur fréquentation.
- **Projet éducatif.** En janvier 2023, le projet éducatif rédigé tout du long de l'année 2022 est entré en vigueur pour une durée de 4 ans. Ce document permet de définir les lignes directrices de l'association et par conséquent du centre de loisirs.
- **Parents 71, CAF de Saône et Loire.** Pour la première année, l'association a proposé deux ateliers parents-enfants sur la thématique de l'alimentation. Ce type d'atelier permet au centre de loisirs de créer un autre espace de rencontres avec les familles, un espace

où chacun a le temps d'échanger sur un sujet ou sur le quotidien en prenant le temps.

- **Vie de centre de loisirs.**

- Suite à la demande de l'intéressée et de la direction, et à la hausse de l'activité, l'assistante administrative est passée à temps complet à compter du 1er septembre 2023.
- L'équipe d'animation s'est stabilisée, il y a moins de turn-over. Jusqu'alors la direction arrive à compléter son équipe de permanents avec des volontaires pour offrir un nombre de places en cohérence avec la demande des familles.
- L'accueil des programmes d'activités, les camps, les stages ou encore les nouveautés est toujours favorable de la part des enfants et des parents (même si le mauvais temps qui s'invite dans les camps ne les assombrit pas).

2. Vie associative 2023

- **Composition du Conseil d'Administration.** En 2023, le conseil d'administration comptait 8 membres répartis en 3 commissions (Finance, Ressources humaines, Vie associative). En cours d'année, 3 nouveaux membres ont intégré l'équipe par cooptation.
- **Rencontres.**
 - Le conseil d'administration s'est rassemblé 7 fois cette année.
 - Deux rencontres ont eu lieu avec la Communauté de communes Mâconnais Tournugeois.
 - Des échanges entre les différentes commissions et la direction en fonction des dossiers à traiter.

3. Perspectives 2024

- **PEDT et Plan mercredi.** Sur l'année 2023, des temps d'échange entre la Mairie et le groupe scolaire de Viré ont eu lieu afin de rédiger conjointement un PEDT (Projet Éducatif De Territoire). Ce document permet d'inscrire une cohérence éducative sur le territoire avec la volonté de mutualiser les moyens humains et les moyens matériels. Ce PEDT permettra au centre de loisirs d'entrer dans la charte du plan mercredi, un dispositif porté par le CAF, pour mettre en avant la qualité des accueils du mercredi.

4. Conclusion

L'engagement associatif c'est parfois donner juste un peu de son temps au milieu des autres engagements. Par conséquent, plus on est nombreux, plus l'équipe est forte et les missions sont mieux réparties. Cette année, le conseil d'administration compte trois départs. Les trois arrivées en cours d'année nous permettent d'avoir une équipe de huit personnes. Il reste donc des places vacantes (4 places) pour 2024.